

## Inscriptions dans les écoles maternelle et élémentaire

### Inscription à l'école

Pour l'année 2022/2023, les inscriptions sont réalisées sur rendez-vous en Mairie au service scolaire du 03 Janvier 2022 au 01 Avril 2022.

Tél : 01 30 29 59 90 – 06 22 71 33 39

[service.scolaire@luzarches.net](mailto:service.scolaire@luzarches.net)

[benoit.berdoux@luzarches.net](mailto:benoit.berdoux@luzarches.net)

### Enfants concernés

- ➔ Les enfants nés **entre le 1<sup>er</sup> Janvier et le 31 Décembre 2019**.
- ➔ Les enfants des nouveaux arrivants, quelque soit le niveau scolaire.

### Pièces à fournir

Pour l'inscription à l'école

- ➔ Fiche d'inscription scolaire remplie et signée par les représentants légaux
- ➔ Livret de famille
- ➔ Photocopie des pièces d'identité des responsables légaux
- ➔ Justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF...)
- ➔ En cas de séparation, une autorisation écrite de l'autre parent est nécessaire. Le cas échéant la dernière décision de justice justifiant de la fixation de la résidence habituelle de l'enfant

#### **Cas particulier :**

Vous êtes hébergés : fournir une attestation sur l'honneur d'hébergement, la photocopie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois de la personne qui vous héberge.

***Le rendez-vous en Mairie est obligatoire avant de rencontrer les directrices d'écoles.***

### Inscription aux services municipaux (restauration scolaire, périscolaire...)

Pour l'inscription à un des services municipaux proposés par la Municipalité, ajouter les documents suivants à fournir lors de l'inscription

- ➔ Dossier de première inscription aux services municipaux
- ➔ Fiche sanitaire
- ➔ 1 photo d'identité
- ➔ Attestations d'imposition N-1 du foyer ou attestation du quotient familial CAF de moins de 3 mois  
Sans ce document, le quotient le plus haut sera appliqué.
- ➔ Attestations de l'employeur ou 2 derniers bulletins de salaire
- ➔ Attestation d'assurance responsabilité civile

*Les dossiers devront être complets et les pièces justificatives photocopées.*